

Tableau récapitulatif

Idées reçues	Réalité des faits
Le déclassement a fortement augmenté ; on est entré dans une ère de régression sociale	Le déclassement (la mobilité descendante) est un phénomène qui a toujours existé (18 % au début des années 1980) qui connaît une progression relative (on compte aujourd'hui 22 % à 25 % de déclassés), mais qui reste minoritaire. Avec 40 % d'une classe d'âge, la mobilité ascendante reste dominante pour toutes les générations nées après 1940
Le déclassement professionnel concerne toutes les catégories sociales	Le déclassement concerne surtout les femmes, les seniors et les travailleurs ayant connu une longue période d'inactivité ou de chômage. Il est aussi plus fréquent dans le secteur du commerce et des services aux particuliers
La société française se caractérise par un dispositif « up or out » d'ascension ou de précarité qui menace les classes moyennes	Les professions intermédiaires, les ouvriers qualifiés et les professions libérales sont les groupes professionnels les plus dynamiques. L'échelle des revenus s'est resserrée autour de la médiane et la part des classes moyennes dans la population est passée de 47 % en 1984 à 52 % aujourd'hui
Le niveau de vie des classes moyennes s'est dégradé et celles-ci se sont paupérisées	Le niveau de vie des classes moyennes a presque doublé en l'espace d'une génération (+ 85 % en euros constants depuis 1970). Toutefois, la part des dépenses contraintes, dont celles liées au logement, a augmenté dans le budget des ménages, ce qui peut renforcer le sentiment de restriction
Le déclassement à l'embauche des nouvelles générations est un phénomène permanent	Si le déclassement à la première embauche concerne plus d'un tiers des arrivants sur le marché du travail, la mobilité professionnelle réduit le phénomène à un noyau dur d'environ 10 % d'une cohorte après trois ans de vie active
Les seniors bloquent le haut de la structure sociale	Les générations du <i>baby-boom</i> qui ont nourri l'expansion du salariat supérieur se retirent du marché du travail, ce qui ouvre des perspectives de renouvellement pour les nouvelles générations
La peur du déclassement est un fait nouveau	La peur du déclassement est traditionnelle en France même si elle peut être renforcée par la crise économique et financière. Les Français sont ainsi au premier rang des Européens dans la crainte à l'égard de la pauvreté

Les revenus du travail ont baissé	Les revenus du travail ont continué à progresser ces vingt dernières années, bien qu'à un rythme plus lent
La qualité de l'emploi s'est fortement dégradée	Si les emplois non qualifiés dans les services se sont développés depuis les années 1990, la part des emplois supérieurs a doublé depuis le début des années 1980 et continue à progresser
La France produit trop de diplômés, ce qui entraîne un déclassement scolaire massif	Le niveau d'éducation de la population a fortement augmenté, en lien avec la croissance des emplois qualifiés. Il facilite l'accès aux emplois de cadres et l'insertion professionnelle
Les conditions de logement se sont dégradées	Si les prix des loyers ont augmenté, la qualité des logements , en termes de taille et de confort, s'est nettement améliorée
Le risque de déclassement par le logement affecte l'ensemble de la population	Le risque de déclassement par le logement est davantage ressenti que réel , en lien avec les difficultés d'accès à la propriété. Il affecte davantage les jeunes et les ménages modestes que les seniors. En effet, au-delà de 50 ans, la part des propriétaires non accédants est majoritaire
Le logement social ne joue plus son rôle d'amortisseur des prix immobiliers	La proportion de ménages des premiers déciles ayant accès au logement social s'est accrue depuis trente ans (11 % des locataires du parc HLM étaient issus des deux premiers déciles en 1973, contre 33 % en 2002)
Le déclassement est lié à un recours excessif à l'emprunt des Français	La France est beaucoup moins touchée que le Royaume-Uni et les États-Unis par le surendettement. Celui-ci est essentiellement lié à des accidents de la vie ou à la nécessité de faire face à des dépenses courantes
Les dépenses sociales en France stagnent	La France consacre un tiers de son PIB aux dépenses de protection sociale, ce qui la situe au premier rang européen. Ces dépenses ont fortement augmenté depuis les années 1970

